

MOURENX

Partage

en

2011

Votre nouvelle mairie

Transparence



EDITO

Cette année, Mourenx s'est lancée dans un grand projet de rénovation urbaine qui remodelera la ville en profondeur. L'objectif est d'offrir à la ville-centre du bassin **une identité forte, moderne et dynamique.**

Avec la rénovation de l'hôtel de ville, nous souhaitons **moderniser le service public** en améliorant la fonctionnalité et l'accessibilité du lieu. Le projet nouvelle mairie sera résolument moderne, esthétique et ouvert sur la ville et ses habitants. Nous consacrerons **1 650 000 euros** à ce grand chantier qui permettra à Mourenx de rayonner sur tout le territoire.

L'emplacement stratégique de la mairie au cœur de la ville sera tout particulièrement mis en valeur grâce à l'intégration, à l'intérieur même du bâtiment, d'une rue piétonne couverte. Ainsi, les Mourenxois pourront traverser la Mairie pour se rendre d'un côté de la ville à l'autre.

Transparence et fonctionnalité seront également des éléments forts de cette réhabilitation qui tient tout particulièrement compte de notre volonté de créer **un lieu au service des habitants.** L'Hôtel de Ville appartient aux Mourenxois. Il doit être un lieu de vie et d'échange, un endroit où les habitants ont plaisir à se rendre.

Vous pourrez découvrir votre nouvelle mairie **le 1^{er} janvier 2012.**

En attendant, nous avons tout particulièrement tenu à ce que le service public ne soit pas interrompu. Pendant les mois de travaux, tous les services de la mairie seront évidemment ouverts au public. Ils seront simplement transférés dans les locaux de l'ancienne maison de retraite, avenue Pierre Angot. **La mairie temporaire ouvrira ses portes le lundi 13 décembre 2010.**

David Habib, Député-Maire de Mourenx

Accessibilité

Lieu de vie

Modernité

Le **13 décembre 2010**, les vastes travaux de rénovation de l'hôtel de ville seront lancés. En 1 an, la mairie se transformera pour gagner en transparence, en modernité et en fonctionnalité. Les travaux devraient se terminer le **31 décembre 2011**. **Coût du projet : 1 650 000 euros.**

Conçue par les architectes **Philippe Pichot et Valérie Despagnet**, le nouvel hôtel de ville de Mournex sera à l'image de la ville : moderne, lumineux, dynamique et surtout ouvert sur la ville et ses habitants.

Déjà situé au cœur de Mournex, l'hôtel de ville rénové s'inscrira, grâce à sa « rue intérieure » comme le cœur névralgique de la ville. En effet, les architectes ont eu l'idée de tracer à l'intérieur du bâtiment une allée qui traversera la mairie de part en part et permettra de relier le boulevard de la République à la place François Mitterrand. Les habitants pourront emprunter ce passage couvert même s'ils n'ont pas besoin de s'arrêter à la Mairie.

L'espace « accueil » s'ouvrira au milieu de cette allée qui longera le patio intérieur aménagé en jardin public. Le patio pourra notamment être utilisé pour les réceptions, ou simplement au quotidien pour flâner.

A l'intérieur du bâtiment, l'espace sera réorganisé afin d'apporter de la fonctionnalité et offrir un service de qualité aux habitants. Le rez-de-chaussée sera réservé aux services de l'état civil, du sport, de la culture, au CCAS et à la salle des mariages. Au premier étage, se trouveront la direction générale, le bureau du maire, la salle du conseil, les services administratifs et les services techniques. **Le bâtiment sera entièrement accessible pour les personnes handicapées.**



L'hôtel de ville en quelques dates

1961 : construction de l'hôtel de ville qu'on appelle alors le « **centre administratif** » puisqu'il regroupe la Mairie et la Poste.

Très moderne pour l'époque, le bâtiment repose sur une structure métallique à trame carrée.

Les larges façades vitrées sont rythmées par des poteaux et des poutres qui supportent l'ensemble tout en offrant une grande liberté d'aménagement sur les plateaux intérieurs.

Au fil des ans, l'hôtel de ville a fait l'objet de diverses rénovations mais ces dernières tenaient plus de l'entretien que d'une véritable réhabilitation.

2009 : première véritable transformation du bâtiment avec la création d'une **toiture végétalisée**.

2010 : le cabinet d'architecte de Philippe Pichot est choisi pour **rénové le bâtiment en profondeur**. L'objectif est de moderniser l'ensemble pour répondre aux nouveaux besoins des usagers et en améliorer l'accessibilité. **Les travaux seront lancés le 13 décembre 2010.**



Un cube lumineux, transparent et ouvert

L'hôtel de ville rénové sera à la fois **moderne, ouvert sur la ville et très fonctionnel**. Les architectes ont conçu un projet original et harmonieux afin d'offrir à la ville et aux habitants un bâtiment à la mesure de la ville, centre d'un bassin de vie en expansion.

L'hôtel de ville de Mournex doit en effet refléter le dynamisme et la modernité du territoire sur lequel elle rayonne et ainsi donner une identité forte au « cœur du bassin ».

La **structure cubique** du bâtiment existant sera conservée mais l'installation de panneaux de verre et de brise-soleil en verre sérigraphié apportera luminosité et transparence au bâtiment. Cette surface vitrée qui reflétera la vie du centre-ville tout en laissant apparaître la vie intérieure du bâtiment créera du dynamisme et du mouvement.

La nuit, le bâtiment continuera à vivre grâce à la création d'une scénographie lumineuse qui se projettera sur les venelles fermées.

Les larges ouvertures et la « rue intérieure » inviteront à pénétrer dans le bâtiment. La Mairie doit être un lieu de vie ouvert, un espace commun à tous les Mournennois. Pour renforcer cette **idée de « maison commune »**, les élus ont choisi d'intégrer sur les façades deux grandes fresques créées par l'artiste **Hervé Di Rosa** et incluant les dessins réalisés par les enfants de Mournex à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la ville.

Pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, des travaux seront aussi entrepris sur l'isolation et les menuiseries. Deux pompes à chaleur seront installées pour réguler la température intérieure du bâtiment. La puissance de cet équipement sera de 100 KW, soit trois fois moins que la puissance utilisée actuellement pour climatiser le bâtiment.

Une mairie temporaire avenue Pierre Angot

Pour assurer la continuité du service public, l'ensemble des services municipaux déménageront, le temps des travaux, dans l'ancienne maison de retraite située avenue Pierre Angot.

Le déménagement se fera service par service entre le 6 et le 9 décembre, mais la mairie restera ouverte pour les usagers pendant cette période.

Attention, **deux jours de fermeture exceptionnelle** seront pourtant nécessaires pour les derniers transferts : **les vendredi 10 et samedi 11 décembre.**

La mairie temporaire ouvrira ses portes avenue Pierre Angot le lundi 13 décembre.

Pour les usagers, ce transfert ne changera rien. Les services seront assurés de la même façon que dans l'actuelle mairie.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sera installé dans les locaux de la mairie temporaire, avenue Pierre Angot.

Cependant, compte tenu de l'exiguité des locaux, certains services devront être transférés :

- la salle des mariages sera délocalisée à la Maison d'hôtes du Paloumé,
- les conseils municipaux ainsi que l'ensemble des réceptions et cérémonies se dérouleront à l'hôtel de la communauté de communes de Lacq,
- le service Médiation sera installé au rez-de-chaussée du Kiosque.

Informations pratiques

La Mairie temporaire sera ouverte aux **horaires habituels** :
lundi 8h-12h et 13h30-17h
mardi 8h-12h et 13h30-18h
mercredi 8h-17h
jeudi et vendredi 8h-12h et 13h30-17h
samedi 9h-12h

Les numéros de téléphone et l'adresse postale **restent les mêmes.**
Vous pourrez toujours contacter la Mairie au **05 59 60 07 23.**